

*Voici résumé ma position, devant l'accélération du processus de réforme qui se déroule actuellement en Sud-Gironde et qui vise à englober tout le Sud-Gironde dans une immense communauté unique.*

- ✓ La course à l'échalote qui se déroule en ce moment (nécessité de propositions avant le 10 octobre 2011 à la CDCI) est une insulte à la démocratie. Ce véritable "Yalta d'arrondissement" ne tient aucun compte des besoins réels de la population, la masse des élus est écartée du débat et les élus municipaux ne seront même pas consultés. Impensable ! la République ne serait donc plus le gouvernement du "peuple par le peuple", notion sans doute archaïque aux yeux de "l'omniprésident".
- ✓ La proposition mise en avant par plusieurs communautés d'une grande communauté de communes du Sud-Gironde de "Saint Symphorien à Monségur" comme l'avait proposé en son temps le préfet Iddrac est "ingérable" et ne peut aboutir qu'à une disparition de l'atout de proximité qui fait la force de la démocratie française. Elle entrainera une coupure entre la cellule de base qu'est la commune et la communauté qui sera "très loin" ; la plupart des communes n'auront qu'un délégué, sans doute le maire... tout est ainsi prêt pour que la gestion de cette future usine à gaz de 80 000 habitants échappe aux élus et aille au privé, bien sûr !
- ✓ Je conçois (et je souhaite) par contre que nous ayons des discussions, avec Langon en particulier, pour déterminer les conditions d'une alliance privilégiée compte tenu d'une situation particulière qui fait de Langon, pratiquement dans les faits, le chef-lieu de canton de Saint Macaire. Nous avons déjà eu un premier contact qui a montré l'ampleur de la tâche, (compétences différentes, conceptions à discuter, conséquences fiscales à affiner...). Cela prendra du temps mais comme le disait Lénine "*là ou il y a une volonté, il y a un chemin*" (excusez cette citation, c'est mon côté humour décalé).
- ✓ Il est hors de question pour un élu qui respecte son mandat de "signer" un engagement à fusionner (c'est à dire à disparaître sans savoir ce que nous allons devenir). Hors de question de signer un chèque en blanc sans savoir où on va... sans signer un "contrat de mariage". En gros le préfet nous dit "*mariez-vous de suite même si vous n'êtes pas amoureux, ça viendra et je vous donnerai du temps pour signer le contrat de mariage.*". Cela s'appelle un mariage forcé, d'ailleurs il faut se poser "la" question : **avons-nous mandat de notre population pour "liquider" sans autre forme de procès nos communautés ?**
- ✓ je trouve inadmissible le mépris trop souvent affiché par certains élus à l'encontre des citoyens et même des élus de base (*c'est impossible et inutile de demander son avis à chacun disait hier soir un élu...!!!*). A l'inverse, je considère que citoyens et élus de base ont le droit d'être informés car cela concerne leur vie quotidienne. Je soutiens complètement la demande de Mr Corbanèse le maire de Saint Pierre d'Aurillac pour qu'un élu de chaque commune participe à chaque rencontre avec les autres communautés, c'est un minimum, pas question de traiter de tels projets en "petits comités". Internet nous permet aujourd'hui d'informer très vite, pourquoi ne pas l'utiliser, la Communauté de Communes des Coteaux Macariens souffrant énormément (je le répète encore) d'un déficit de communication.